

Dispositifs post UEM

Sessad Aidera et Sessad Les Comètes

L'ARS a validé pour 5 ans les projets post Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) proposés par nos SESSAD, juste à temps pour assurer la continuité du parcours de scolarisation et d'inclusion de ces jeunes enfants TSA avec des besoins complexes.

Pour le SESSAD Aidera, il s'agit d'un soutien-transition de 7 places pour poursuivre sous une autre forme l'accompagnement dispensé dans le cadre de l'UEMA. Le dispositif interviendra auprès des élèves sortant de l'UEMA sur une durée de trois ans maximum. Si la cohorte post-UEMA suivie est inférieure à 7, ce dispositif de soutien à l'inclusion scolaire bénéficiera à d'autres enfants TSA à la demande de l'Inspection d'Académie ou de la MDPH des Yvelines.

Pour le Sessad les Comètes, il s'agit de la mise en place d'une Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA) de 10 places, conforme au cahier des charges national, mais avec d'importants financements supplémentaires permettant de renforcer les interventions conduites en soutien de la scolarisation pour les enfants en risque de rupture de parcours.

Comme pour les UEMA, ces dispositifs mobilisent au sein des SESSAD des équipes pluri-disciplinaires, mais l'accompagnement est plus individualisé avec un soutien adapté à chaque enfant. Rapportés au nombre de places, les financements alloués sont identiques pour les deux dispositifs.

Mot du Président



La première année de notre nouvelle association a été riche et bien remplie avec une nécessaire consolidation et une convergence des pratiques, et des développements importants: ouverture du SESSAD Grange Ory à Cachan, et médicalisation, reconstruction, et déménagement des résidents de la résidence le Clair Bois dans leurs nouveaux locaux aux Alluets le Roi.

En ce début d'année 2019, nous avons eu deux très bonnes nouvelles :

- L'accord des autorités pour 3 projets d'extension très innovants, dans le cadre des AMI (appels à manifestation d'intérêt) avec le FAM Hors les Murs et ses logements accompagnés pour le FAM Simone Veil (Paris 15^{ème}), le diagnostic et l'accompagnement précoces du SESSAD Les Comètes (Créteil) en partenariat avec le Centre Hospitalier de Créteil, (avec un dispositif d'accompagnement des cas complexes et un nouveau P'tit Club), l'ouverture prochaine d'une cafétéria inclusive en extension de l'IME Cour de Venise (Paris 3^{ème}). Ces projets obtenus (ainsi que les autres qui n'ont pas été retenus mais correspondent à un vrai besoin et un engagement sans faille de nos professionnels, que je remercie ici) témoignent à la fois du dynamisme de nos équipes et de notre capacité à innover au service des personnes autistes. Ces projets feront l'objet d'articles détaillés dans des prochains numéros.
- L'accord de l'ARS Ile de France pour la création administrative de notre siège à compter de 2018, siège qui fonctionnait déjà sur le plan opérationnel. Cette reconnaissance est là aussi le signe d'une confiance de nos autorités de contrôle et nous fait changer de dimension. Notre association de parents centrée sur des valeurs de qualité et de développement de solutions est officiellement entrée dans la catégorie des acteurs du médico-social dotés d'une gouvernance professionnelle reconnue. Cette étape franchie nous ouvre des perspectives intéressantes de collaboration future avec d'autres acteurs comme nous.

En ces périodes de Grand Débat National, où malheureusement la thématique du Handicap est trop absente, nous faisons nôtres les propositions de nos fédérations. Et nous encourageons chacun d'entre vous à apporter sa contribution individuelle pour que soient mieux accueillies les personnes avec autisme, et que notre société soit réellement plus inclusive pour eux.

Enfin, nous avons l'immense peine de vous faire part du décès de Jean-Noah, un des jeunes de l'IME Cour de Venise, survenu dans des circonstances dramatiques. Nos professionnels se sont mobilisés pour le retrouver après sa disparition du domicile familial, mais leurs actions comme celles de toutes les personnes qui ont participé aux recherches, sont restées sans effet. Ce drame souligne tout ce qui reste à faire (mesures préventives, solutions techniques, procédures de mobilisation des services en cas d'alerte disparition...) pour protéger nos jeunes, y compris contre eux-mêmes, dans ce genre de circonstances.

Jean-Marc Monguillet

Zoom sur nos projets...

La transformation du Clair Bois

En ce début d'année 2019, une étape décisive dans la transformation du foyer a été franchie: le déménagement des 27 résidents dans leurs nouveaux pavillons d'habitation. Désormais installés, ils prennent progressivement leurs marques dans ces bâtiments neufs et spacieux, avec l'aide des professionnels qui les aident à trouver leurs nouveaux repères. Les pavillons bleu, orange et rose sont habités, et les derniers aménagements (signalétique, réglages divers...) en cours. Quant au pavillon vert, il accueillera d'ici quelques semaines ses premiers résidents parmi les 8 nouveaux qui vont arriver.

Les anciens pavillons d'habitation ont déjà été démolis, épisode particulièrement marquant pour les résidents qui ont assisté à la destruction de leurs anciennes maisons. Sur le vaste espace ainsi dégagé, les nouveaux bâtiments dédiés aux soins et aux activités ne vont pas tarder à sortir de terre, tandis que le réaménagement des espaces verts a débuté. C'est la dernière phase d'un chantier démarré il y a 18 mois.



Le directeur Audrick Nono Tchembeng et son équipe, épaulés par la DG et la DGA qualité du siège d'AeIDF, ont réuni les familles début janvier pour faire le point, répondre à leurs inquiétudes légitimes sur la transformation du FAM et leur exposer leurs priorités d'actions pour les mois à venir: en particulier la restructuration de l'espace et du temps pour tous les actes du quotidien, et le redémarrage des activités bouleversées par le chantier.

Pour les familles présentes, l'enjeu c'était aussi les réponses apportées sur la poursuite de l'accueil de leurs enfants, la relance d'une démarche de progrès dans la qualité de

l'accompagnement, et les conditions d'accueil et d'intégration des nouveaux résidents qui, contrairement à la plupart des anciens, devraient être majoritairement de jeunes adultes.



Côté professionnels, les recrutements sont en cours afin de compléter les équipes avec les nouveaux personnels dédiés aux soins: aide soignants, deuxième infirmière et psychologue, médecin psychiatre... La médicalisation du Clair Bois est désormais en route avec ces renforts qui vont permettre d'améliorer le suivi médical des résidents. Et pour soutenir tous les professionnels, anciens et nouveaux, dans ces transformations, un plan important de formations et de guidance des pratiques va aussi être engagé.

La suite, c'est maintenant pour chaque famille la reprise des rencontres individuelles avec les équipes, pour faire pour chaque résident le bilan des conséquences du déménagement, définir les actions nécessaires pour l'aider à se stabiliser dans son nouveau cadre de vie, et actualiser son projet de vie.

Carton Plein au SESSAD Grange Ory

Début janvier 2019, 6 mois après l'ouverture, l'objectif a été tenu: 44 des 45 places du SESSAD Grange Ory sont pourvues, et ce très beau résultat pour une création de cette taille doit être salué. Les équipes sont presque au complet, avec l'arrivée récente d'une nouvelle cheffe de service très attendue, et les locaux tout neufs s'animent avec la structuration et le démarrage des premières activités.

Pour les premiers enfants reçus, juste avant l'été, la phase d'observation et d'évaluation se termine, les attentes des familles ont été recueillies et la phase de formalisation du projet personnalisé d'accompagnement a commencé.

Guidés par les professionnels, les parents parviennent à préciser leurs attentes, à assimiler l'objectif d'inclusion scolaire et sociale, à comprendre le cadre de fonctionnement du médico-social, et surtout à s'impliquer dans la co-construction du projet de leur enfant. Les derniers arrivés rejoignent progressivement ce mouvement, que l'arrivée de la cheffe de service va permettre d'accélérer.

Les activités internes au SESSAD ont démarré, et les échanges avec la famille qui se font après chaque séance seront bientôt formalisés via un cahier de liaison. Il reste encore à finaliser les partenariats avec les établissements scolaires pour étendre les temps d'inclusion scolaire des enfants, aujourd'hui très courts quand ils existent, et définir les conditions d'intervention à l'école des professionnels du SESSAD. C'est le chantier majeur du 1er semestre 2019.

L'originalité du SESSAD Grange Ory, c'est le pôle d'intervention précoce. Sans liste d'attente établie, il a fallu contacter directement les PMI du secteur géographique et le Centre du Tout Petit pour repérer des enfants susceptibles de rejoindre le SESSAD. Les diagnostics de TSA précoces réalisés par les centres hospitaliers référents ont été complétés si besoin par les psychologues du Sessad et l'aide apportée aux familles pour la constitution des dossiers a permis d'obtenir dans des délais très courts les notifications de la MDPH. 8 des 9 places du pôle d'intervention précoce ont ainsi



été pourvues.

L'activité du pôle précoce se met en place avec des interventions intensives inspirées du modèle de Denver: chaque enfant a 2 référents, un psychologue et un éducateur spécialisé jeunes enfants, qui recherchent les centres d'intérêt des petits afin d'adapter au mieux l'accompagnement lors des séances individuelles organisées dans les locaux adaptés du Sessad.

Dans nos établissements...

Dans cette rubrique, vous trouverez pêle-mêle les remontées de nouvelles faites par les directeurs, les administrateurs référents d'établissement, des portraits et des témoignages (familles, éducateurs...).

Noël à l'IME Notre Ecole

Pour fêter Noël, L'IME a accueilli un magicien avant de rassembler les jeunes et les professionnels autour d'un grand goûter. Une belle façon d'entrer dans la féerie de la saison festive.



Concert de Noël au FAM Simone Veil

Un concert lyrique organisé par l'association Musicoseniors et l'atelier lyrique du FAM avec buffet à la clé, et qui s'est terminé en boum. Jeunes, parents et salariés ont fêté Noël en musique avant de se séparer pour les congés de fin d'année. Les bonnets rouges de Père Noël étaient de sortie.



Transferts du FAM S. Veil

En deux ans, les 32 jeunes du foyer Simone Veil ont bénéficié d'un séjour de transfert. Dernièrement, jour de l'an à la Maison Bleue près du Touquet, séjour de ski en Auvergne, et marché de Noël à Orléans



Ils nous ont rejoints

FAM Simone Veil: nous saluons l'arrivée du Dr Isabelle Adamovicz, médecin généraliste, et du Dr Nima Moghadam, médecin psychiatre, qui sont présents chacun une journée par semaine.

Sessad Grange Ory: Anne Sophie Alexandre vient rejoindre l'équipe en tant que Cheffe de Service.

Inauguration de la nouvelle Maison Bleue

Le soleil était au rendez-vous ce 6 octobre 2018, jour de l'inauguration de la Nouvelle Maison Bleue.

Les officiels, parents, familles, enfants l'étaient aussi et ce fut, de l'avis de tous les invités et participants, une belle et conviviale cérémonie à Bernieulles (62) dans Le Pas-de-Calais:

- une inauguration réussie avec la présence du député Daniel Fasquelle, du Maire de Bernieulles et de la Maire du Touquet;
- une inauguration réussie avec la présence de trois jeunes résidents du FAM Simone Veil encadrés par deux éducatrices, qui ont assuré, à l'admiration de tous, l'accueil des invités et le service lors du cocktail.

Propriété du Fonds de dotation d'Autisme en Ile de France et gérée par l'association, la nouvelle Maison Bleue est un lieu de séjour idéal, à proximité du Touquet et de la Côte d'Opale.

Sa vocation est de permettre d'une part, aux familles de "respirer" le temps d'un week-end ou de vacances, en profitant avec un enfant "différent" d'un espace autre que celui du quotidien et d'autre part, aux équipes des structures médico-sociales d'organiser des séjours de loisirs et d'apprentissage du vivre ensemble pour des groupes de résidents, afin de généraliser autrement les réflexes acquis en établissement.

Motivée par la demande croissante des établissements et des familles, cette extension a été réalisée grâce à l'énergie de Jacques Farkoa, président du Fonds de Fotation.



La Maison Bleue est maintenant prête à accueillir dans un ensemble très réussi 14 personnes pour des séjours de vacances adaptés.

La Maison Bleue plaît comme le prouvent les réservations pour les mois qui viennent.

Souhaitons que de tels projets se multiplient sur l'ensemble du territoire afin que les personnes en situation de handicap - et surtout avec autisme - et leurs familles, ne soient plus exclues des temps de loisirs et de vacances.



Habitat inclusif et personnes avec TSA...

Qu'est-ce que c'est?

L'habitat inclusif permet d'offrir à chaque adulte un chez soi, lieu de vie ordinaire inscrit durablement dans la vie de la cité, dans le voisinage de son lieu de travail et de ses lieux d'activité, et dans un contexte sécurisé. Il est très différent de l'accueil en établissement spécialisé comme du logement ordinaire.

Pour nous, il ne peut y avoir d'habitat inclusif sans service d'accompagnement individualisé pour permettre la meilleure inclusion sociale et professionnelle possible.

Fondés sur le libre choix et inscrits en dehors de tout dispositif d'orientation médico-sociale, les modèles d'habitat inclusif prennent ancrage dans le cadre de la propriété ou de la location dans le parc privé ou dans celui du logement locatif social.

Ils peuvent prendre plusieurs formes:

- des logements individuels groupés autour d'un espace de vie collectif;
- des logements individuels disséminés avec un espace de vie collectif à la disposition des habitants;
- un espace de vie individuel privatif au sein de logements partagés en colocation.

Pour qui? Quel accompagnement?

Pour démarrer, nous priorisons des solutions pour des personnes adultes avec autisme, de 18 à 35 ans, trop autonomes pour vivre encore chez leurs parents, mais encore trop fragiles pour pouvoir vivre complètement seules.

Ces jeunes ont généralement suivi un parcours d'inclusion scolaire et ont peu de solutions adaptées à leur degré d'autonomie. Une orientation en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) serait pour eux inadéquate, sans compter le peu de places disponibles.

L'accompagnement peut être réalisé par un SAVS, un SAMSAH, ou un SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile), tel le SAI d'AeIDF.

Pour les personnes TSA, ces dispositifs d'habitat inclusif, où le vivre ensemble prend tout son sens, ont l'avantage de proposer aux jeunes adultes avec autisme, en cohérence avec leur projet de vie :

- un cadre de vie et un logement adaptés;

- des espaces collectifs favorisant la socialisation entre pairs;
- la poursuite de l'accompagnement autour de l'autonomie, de la socialisation, et la professionnalisation;
- tout en maintenant des liens étroits avec famille et proches.

Solution 1: Logements individuels en Résidence d'accueil avec services

Le concept de résidence d'accueil, a été créé pour adapter les pensions de famille aux spécificités des personnes en situation de handicap mental, en enlevant l'obligation de "diversité de population" et en y associant un service d'accompagnement.

Le projet social de la résidence d'accueil, approuvé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, (service de la Préfecture), permet le financement d'un responsable-gérant de maison et d'un travailleur social pour aider les résidents au quotidien dans l'occupation de leurs logements.

Le principe directeur est "vivre seul chez soi, mais accompagné".

La résidence d'accueil est composée de logements individuels du parc social type T1, associant la jouissance de logements privatifs (studios avec équipements sanitaires et kitchenette équipée), à la présence de lieux collectifs (cuisine, salle à manger, salon TV, buanderie) permettant une vie sociale collective en journée, en soirée et le weekend. Les logements, peuvent être regroupés autour des espaces partagés.

Solution 2: Colocation inclusive avec services

Il s'agit d'un logement dans le parc social ou privé constitué de chambres avec salle d'eau individuelle dans un grand appartement avec des espaces de vie communs (cuisine, salle à manger, salon TV et activités) permettant une vie sociale collective en journée, en soirée et le weekend.

L'appartement est géré par une association ou un bailleur social qui le met en colocation pour des personnes handicapées. Un service d'accompagnement anime les activités, dans le cadre d'un projet de vie collectif.

Le principe directeur est "vivre chez soi, mais ensemble".

Pour en savoir plus:

L'association mène plusieurs projets en région Ile de France sur les deux types de solutions. Les projets de vie sont différents et correspondent aux aspirations des jeunes concernés, avec lesquels nous co-construisons les projets.

Vous voulez en savoir plus sur les implantations, les conditions d'admission, les plannings d'ouverture ? Vous voulez participer à la co-construction de votre futur projet de vie ?

Contactez-nous via le site de l'association, objet "AeIDF - Projets logement inclusif".

AeIDF: Résidence d'accueil Bois d'Arcy (78)

Ouverture prévue courant 2020.

Porté par le bailleur social Arcade (Antin Résidence) le projet prévoit une résidence de 30 logements, dont 21 pour des jeunes adultes TSA.

Les studios de 22m², avec kitchenette équipée et salle d'eau individuelle sont structurés en espace de vie et espace de nuit. Ils sont regroupés par "Maisons" de 4 à 6 studios avec pour chacune des espaces partagés au même étage (cuisine commune, salle à manger, salon TV) permettant une vie sociale collective en journée, en soirée et le weekend. Tous les espaces réservés aux personnes TSA sont adaptés à leur handicap, avec un soin particulier apporté aux aménagements sensoriels.

En plus du Responsable gérant de maison et du travailleur social rattachés à la résidence, des activités et accompagnements sont proposés et organisés par le SAI.

Contact: logementinclusif.boisdarcy@autisme-en-idf.org



Zoom sur le SAI 78...

Le Service d'Aide à l'Intégration est un service à la personne créé en 2000 par l'association suite à une très forte demande des parents pour la scolarisation en milieu scolaire ordinaire, alors que le SESSAD Aidera, seul SESSAD TSA des Yvelines, ne disposait que d'un nombre très limité de places. Il accompagne selon les années entre 15 et 25 jeunes de 3 à 20 ans, et c'est grâce à lui que depuis 20 ans des centaines de jeunes des Yvelines ont réussi leur intégration à l'école.

Le SAI a été transformé fin 2015 en SAAD (service d'aide et d'accompagnement à domicile) et bénéficie désormais d'un agrément du département. L'évaluation externe réalisée fin 2018 a souligné la qualité de l'accompagnement et l'implication de ses professionnels.

Le SAI est adossé au SESSAD Aidera dont il partage le plateau technique et les savoir-faire. La force du dispositif repose sur une formation continue de ses professionnels à l'accompagnement de l'autisme, de qualité, leur donnant l'opportunité de monter en compétences, et sur une supervision régulière assurée par les psychologues de l'association.

L'admission au SAI démarre par des évaluations pluri-fonctionnelles afin de dresser un bilan étayé du jeune, pour co-construire avec la famille un Projet Individualisé (PI) décrivant les activités à mettre en place. Le projet est actualisé à chaque rentrée scolaire. L'accompagnement est personnalisé et basé sur une approche éducative, comportementale et développementale. Chaque jeune est accompagné par une APE (Accompagnante Psycho-Educatif) dédiée, avec une intensité variable de quelques heures à un temps plein de 32 heures par semaine, pour une année scolaire. Le service impose un changement annuel d'APE, choix assumé qui permet au jeune de généraliser les acquis avec des personnes différentes, et donne au professionnel confronté à différents profils une meilleure formation.

Le SAI permet aux familles sans orientation ni prise en charge de démarrer un accompagnement. Pour les jeunes en inclusion scolaire, il assure l'accompagnement en tous lieux de vie, que ce soit au domicile, en milieu scolaire, lors des stages professionnels, collectivement au travers de groupes de socialisation homogènes ou encore lors d'activités de loisirs construites avec les jeunes. Cette continuité école-domicile

est très rassurante pour les familles et les jeunes en termes de repères, elle est très efficace pour renforcer et accroître leurs compétences. Le SAI intervient aussi en complément de la prise en charge SESSAD pour renforcer l'accompagnement, dans le cadre d'un partenariat spécifique qui s'articule autour de l'élaboration d'un PI commun. Il le fait en particulier en appui du pôle de professionnalisation.

Le SAI intervient en prestataire libéral du PCPE (Pôle de compétences et de prestations externalisées) de l'IME Notre Ecole depuis sa création, pour fournir avec ses personnels formés à l'autisme les prestations externalisées nécessaires à son fonctionnement, comme le font d'autres prestataires.

Parole de Parents

"Eliott a rejoint le SAI à 4 ans. Aujourd'hui à 17 ans, il est en formation CAP APR (Agent Polyvalent de Restauration) en Lycée Professionnel, où il bénéficie du soutien d'une AVSi de l'Education Nationale. Une APE du SAI l'accompagne en plus des heures au domicile, sur les temps hebdomadaires de stage du Lycée (cantine professionnelle). Quant au Pôle Pro, il suit Eliott durant ses stages professionnels pour comprendre l'environnement de travail et réunir les bonnes conditions pour qu'il accomplisse les tâches qui lui sont confiées.

Eliott a réalisé des stages dans divers domaines pour choisir une activité qui lui convienne. La continuité dans le lien école/accompagnant/famille à travers le partenariat AVSi/APE/ Pole Pro nous a permis d'affiner son Projet Individuel et les objectifs de compétences à travailler. Eliott a déjà effectué 9 semaines de stage en restaurant d'entreprise pour mettre en pratique sa formation d'APR. Ces stages sont un vrai succès pour notre fils qui a découvert un métier qui lui plaît. Une réussite telle que le chef du restaurant d'entreprise aimerait l'embaucher!" Christophe K



Parole de Pros

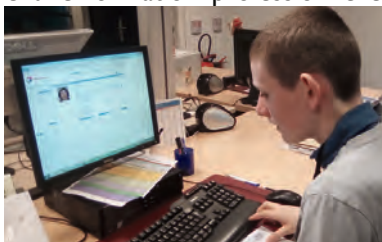
"Rentrée au SAI, il y a 5 ans sans réelle expérience de l'autisme, je n'imagine pas travailler aujourd'hui ailleurs que dans l'autisme: Le SAI est une super bonne école où l'on est confronté au terrain tout en bénéficiant de la théorie et du soutien de l'équipe du SESSAD. Au SAI, l'APE réalise un véritable accompagnement au quotidien: le temps passé dans différents contextes avec le jeune que ce soit à domicile, à la cantine, au collège, récré, dans les transports, en stage permet d'avoir une vue globale et peut être une connaissance plus fine et plus juste du jeune. Le retour qui est fait au référent de projet en est d'autant plus riche que varié. Même si on est seul sur le terrain, c'est un véritable travail d'équipe entre tous les intervenants (le référent projet, l'équipe SESSAD) qui s'effectue pour amener les jeunes vers l'autonomie: on réfléchit toutes ensemble pour mettre en œuvre le projet." Nadia Hamidi, APE au SAI

Le SAI est un dispositif unique dans la région, construit au fil des années, fidèle aux objectifs et valeurs de notre association de parents, et très apprécié des familles qui y font appel. Le projet de l'association est de le consolider pour étendre ses interventions.

Les prestations du SAI sont proposées pour une année scolaire, sur la base d'un devis précisant le nombre d'heures d'accompagnement par semaine, l'identité de l'APE et les modalités pratiques. Contrairement au SESSAD, le SAI est un service privé qui ne bénéficie d'aucun financement public et doit être financé par ses clients sur la base de tarifs compétitifs permettant à l'activité d'être équilibrée. Les familles peuvent le faire avec les allocations qui leur sont versées, le département des Yvelines indique par exemple que, comme pour tout SAAD, les prestations peuvent être financées en partie par le département quand elles sont intégrées au plan personnalisé de compensation de la personne handicapée bénéficiaire de la PCH (prestation de compensation du handicap). Ceci permettra au SAI d'intervenir en accompagnement des adultes dans le cadre de logements inclusifs.

Objectif professionnalisation pour tous!

Le **SESSAD Aidera** a créé en 2016 un pôle de professionnalisation pour assurer la poursuite du parcours des jeunes en âge de suivre une formation professionnelle et les accompagner vers un métier : les éducateurs spécialisés les suivent en lycée technique (ou autre) et sur les lieux de stage, et créent les outils nécessaires à l'accompagnement en milieu professionnel. Ils évaluent le jeune sur son lieu de stage, en complément du suivi de l'établissement de formation.



Le pôle pro intervient dans 3 phases:

- découverte des métiers, notion d'emploi et premiers stages (lycée pro, IMPro, milieu ordinaire) qui permettent de déboucher sur une orientation en IMPro, un projet de CAP ou de Bac Pro (avec l'accord des familles sur les modalités)
 - accompagnement à la professionnalisation: passer un diplôme, obtenir une attestation de compétences, faire un bilan
 - accompagnement vers l'emploi et suivi,
- et selon 3 modalités: séances individuelles (travailler seul, règles sociales en entreprise, se déplacer), évaluation des compétences (passation du TTAP) et accompagnement sur les lieux de stage.

L'accompagnement est proposé à partir de 14 ans (âge réglementaire pour les stages) à environ 15 jeunes (5 autres jeunes pourraient en bénéficier mais ne le peuvent faute de place). Il peut continuer jusqu'à 20 ans et porte alors sur l'aide à la recherche d'emploi ordinaire via un programme d'intégration par le biais de stages longs sous convention SESSAD (avec l'objectif de les convertir en emploi). Pendant ces stages, l'accompagnateur peut observer le jeune sur le lieu de travail, relever les difficultés qui apparaissent sur la durée (fatigabilité, problèmes de posture) et proposer des ajustements aux besoins du jeune et aux attentes de l'entreprise (durée du travail, formation du tuteur) pour une adaptation optimale.



Le pôle a développé des partenariats avec les écoles, les entreprises et des associations œuvrant pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées pour étendre son champ de compétences et trouver des opportunités de stages, formations et emplois. La liste est déjà longue des entreprises très diverses qui ont favorablement répondu: Thiriet, Gibert Jeune, La Vie Claire, Carrefour, librairie du Pavé, Hema (Paris et Parly 2), Monoprix, cuisine en EPHAD, Total, Pomme de Pain...

A l'**IME Cour de Venise** aussi, dès que possible, les jeunes sont préparés pour de futures activités professionnelles. Cela a été le cas pour ceux qui ont rejoint à sa création le FAM Simone Veil. Et c'est aussi le sens du projet de cafétéria associative que nous développons dans le cadre de l'opération de rénovation de la caserne de gendarmes de Paris 3^{ème}. Ce projet vient de recevoir l'accord des autorités de tarification et nous projetons de l'ouvrir en 2020.

Au **FAM Simone Veil**, la professionnalisation est un objectif pour tous, mais chacun à son rythme. Maximilien, Nicolas, Virgile, Victor, Astrid, Marvin... et nombre de jeunes du FAM ont démarré des stages "professionnels", qu'il s'agisse d'activités externes ou internes. Ils n'ont pas les mêmes compétences, mais tous ont à cœur d'apprendre de nouvelles tâches et de se rendre utiles. Et tous prennent plaisir à travailler et sont fiers de montrer le résultat de leurs efforts, il suffit de voir leurs sourires pour s'en convaincre.

C'est Christelle Ménage, la référente en termes d'insertion professionnelle, qui recherche des activités accessibles à chacun. Cela passe d'abord par un travail d'équipe, pour bien cerner les aptitudes et les aspirations de chaque résident, mais aussi pour identifier les activités possibles au sein du FAM et dans l'environnement proche du Village Saint Michel. Et tous les salariés sont ensuite sollicités pour la réalisation de ces activités, de l'éducateur en passant par la maîtresse de maison. C'est tout l'établissement qui est ainsi mobilisé, ce qui permet de proposer des stages très variés.

Les plus autonomes accèdent à des activités régulières à l'extérieur du FAM: la cafétéria Elior accueille 4 jeunes pour préparer les repas, faire le service, ou distribuer les repas dans les autres établissements du Village.



L'ESAT des Colombages accueille 2 jeunes pour des activités de conditionnement. Le Village offre aussi des activités plus ponctuelles (périphériques): 15 jeunes participent par roulements à l'AMAP du mercredi pour la réception des légumes, la préparation des paniers et leur distribution. 4 jeunes prennent soin des poules de l'hôtel Mercure à Montparnasse.

Enfin des activités internes ont été organisées au sein du foyer: l'approvisionnement des différents groupes en nourriture pour le petit déjeuner et le goûter ; changer les serviettes dans les salles de bain ; vérifier la température dans les frigos. Sans oublier la participation au ménage dans les chambres, ou à la préparation du dîner une fois par semaine.

Parole de Pros

"Dans l'idéal, il faudrait que chaque jeune du FAM puisse participer, quelles que soient ses difficultés », nous indique Christelle Ménage. « Cela demande de l'encadrement, mais c'est possible à condition de mettre la bonne structuration en place, et de prendre son temps. Il suffit de voir le sourire des résidents quand ils travaillent pour s'en convaincre".
Christelle Menage, FAM Simone Veil

Regard sur un métier: Psychologue...

Dans l'accompagnement des personnes TSA, en établissement médico-social ou en libéral, le psychologue a un rôle central : garant de la mise en œuvre des méthodes d'éducation structurée conformes aux recommandations de la HAS et de l'ANESM (telles que le TEACCH, le PECS, les méthodes ABA, le Makaton...), il élabore les projets personnalisés avec les familles, les personnes autistes et les professionnels, et s'assure de la cohérence des prises en charge éducatives mises en place au regard des projets.

Bien que les SESSADs, les IMEs, les FAMs accueillent des personnes avec un diagnostic déjà posé en amont de la notification MDPH, les psychologues des établissements complètent systématiquement les évaluations réalisées en première instance. Les évaluations sont aussi systématiques à chaque orientation, aux âges charnières, et au minimum tous les 3 ans tout au long de la prise en charge. Cette activité représente près d'1/3 du travail au quotidien des psychologues des

établissements. Pour ces évaluations (tests psychométriques, échelles de développement, tests scolaires...), le psychologue s'appuie sur des outils couramment utilisés pour l'autisme au niveau international (CARS, ADI, ECA, AAPEP, WISC-R...). Il peut déléguer certaines évaluations à d'autres professionnels qui y sont formés, mais réalise lui-même les tests standardisés non spécifiques autisme pour en nuancer les résultats. Le psychologue peut réaliser des bilans psychologiques (BECS, PEP3, grilles ECA-R...) pour apporter un suivi psychologique à certains résidents, avec l'accord des parents.

Avec des nuances en fonction des organisations et des publics accueillis, le psychologue en établissement TSA a un rôle multiple: il supervise le travail de l'équipe pluridisciplinaire, reçoit régulièrement et évalue les résidents, recueille les informations auprès des intervenants pour le suivi des projets personnalisés, rédige les bilans périodiques et les présente aux familles.

Le psychologue est aussi à l'écoute des professionnels pour parler de leur travail, des difficultés rencontrées avec tel ou tel résident, et les aider à mieux adapter leurs actions aux rythmes et aux possibilités de chaque résident. Il participe activement aux réunions internes et aux réflexions institutionnelles de l'établissement.

Au **FAM Simone Veil**, le psychologue a un rôle de coordination essentiel pour la continuité de l'accompagnement des résidents, car dans un foyer pour adultes, les professionnels se succèdent en journée, en internat, la semaine et le week-end. Il intervient aussi bien pour le travail en individuel avec les jeunes que pour résoudre les difficultés rencontrées par les équipes au quotidien ou en situation de crise. Il a également un rôle clé pour la formation et dans la supervision et des équipes.

Au **SESSAD Aidera**, chaque dispositif (UEM, ULIS école ou collège, professionnalisation...) s'appuie sur un psychologue qui est ressource pour les pratiques et pour accompagner la réflexion sur les projets. Il fait partie de l'équipe pluridisciplinaire à laquelle il apporte des savoir-faire pratiques. Avec un regard théorique, il intervient sur des points spécifiques tels tout ce qui a trait à

Parole de Pros

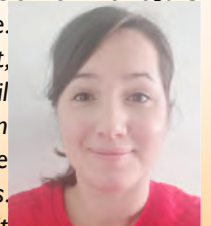
“Avec les personnes TSA, chaque jour est différent. Le maître mot c'est l'adaptation : il nous faut en permanence être prêts à rebondir pour envisager une nouvelle solution, une nouvelle approche, être créatif et toujours s'adapter au projet du jeune. Prioriser et maintenir un niveau de communication consistant avec les familles et les autres membres de l'équipe peut du coup être difficile : c'est le rôle des réunions de concertation.

Accompagner un jeune dans différents contextes, sous plusieurs angles relationnels, permet d'enrichir le regard qu'on lui porte.

L'accompagnement, c'est un travail d'équipe où chacun active son expérience et ses compétences.

Le psychologue doit être garant du travail d'équipe : il ne sait pas mieux, il sait différemment.”

Pauline Le Déan, Psychologue SESSAD Aidera



Parole de Pros

“Faire une ouverture d'établissement, c'est bouleversant. Eprouvant, mais bouleversant”. Tal Himi-Colin est au FAM depuis le début en janvier 2017. Son rôle ? Une fois les admissions faites, il a d'abord été la structuration des activités des résidents, pour qu'elles aient du sens pour eux avec des repères, un emploi du temps cohérent, c'était l'urgence.

En ce moment le foyer est en pleine phase d'élaboration des projets d'accueil individualisés, un travail conjoint entre les équipes et les familles: “ça prend du temps pour que tout le monde participe, mais c'est la condition pour que ça marche” souligne Tal. Et quand on lui dit qu'elle peut souffler un peu, en ce deuxième anniversaire du foyer, Tal répond “on ne sent pas du tout qu'on a fini, il faut sans cesse s'adapter,

s'améliorer, on est toujours en chemin, on veut que nos jeunes soient le plus heureux possible” Tal Himi-Colin, Psychologue FAM Simone Veil



la connaissance de soi, à la connaissance émotionnelle, aux corrélations possibles avec d'autres troubles cliniques (anxiété, trouble obsessionnel compulsif...) ou avec des troubles du comportement (analyse des fonctions perturbées et recherche des éléments déclencheurs).

Ses activités peuvent inclure:

- du travail individuel (structuration de l'environnement et du temps, communication alternative) pour le développement de l'autonomie
- de la guidance parentale pour soutenir la famille dans le quotidien
- des groupes de socialisation pour permettre aux participants de mieux comprendre et gérer leurs émotions et les intentions des autres, et les aider à maîtriser leurs difficultés à entrer en relation avec leurs pairs.

En **libéral**, pour les personnes qui n'ont pas accès à un établissement, le psychologue est le premier professionnel vers lequel sont orientées les familles suite au diagnostic. Comme en établissement, il coordonne les évaluations pour définir le projet individualisé dont il assure le suivi. Il assure souvent le rôle de personne ressource pour les familles.

Vie Associative...

Sponsors

LUX PERPETUA

Le chœur Lux Perpetua sous la direction de Claire Lewis, a choisi de dédier cette année son Concert de Noël à l'Eglise de Morainvilliers (78) au bénéfice de notre association et nous remercions chaleureusement les organisateurs de cet engagement à nos côtés. La collecte réalisée à l'issue du concert a permis de rassembler 600€ pour l'association.



CROSS de la QUINTINYE

Autre bel exemple d'inclusion par le sport: 4 de nos jeunes ont participé au cross du Collège de la Quintinye à Noisy le Roi (78), accompagnés par les



professionnelles du SESSAD Aidera. AeIDF remercie l'établissement et l'ensemble du corps enseignant qui, très réceptifs à sensibilisation à l'autisme qui a été réalisée par les professionnelles, ont choisi d'attribuer à notre association les près de 8200€ récoltés lors de ce cross annuel.



PLOUF - LCYH

L'édition 2018 du Swimathon Plouf a rassemblé dans une ambiance festive le 11/11 à la piscine du Pecq, 29 équipes, dont 14 constituées de familles, jeunes et adultes avec autisme, professionnels des établissements du 78 et administrateurs de l'association. Cette belle journée de partage, d'amusement et de petites



victoires qui font de cet événement un grand moment pour tous les participants, a permis de rassembler € 14000.-. Nous remercions le Lions Club Yvelines Héraldic pour l'organisation de cette journée et sa fidélité à notre association et la Ville du Pecq qui accueille chaque année cet événement sportif et inclusif.

Aide aux Aidants

AeIDF a participé à la conférence organisée le 19/01/19 par le Lions Club de Sartrouville (78) sur l'autisme avec deux interventions de la Directrice du SESSAD Aidera:

- le dispositif de l'UEM d'Elancourt qui voit ses premiers sortants en fin d'année;
- les enjeux des prises en charge à l'adolescence en SESSAD, en prenant l'exemple du Pole de Professionalisation.



La campagne 2019 est ouverte: Adhérez pour nous aider
Soutenez nos projets et nos établissements par vos dons
directement sur www.autisme-en-idf.org,
rubrique "adhérer" ou "faire un don"



Plus d'informations sur
www.autisme-en-idf.org



AeIDF INFOS - Autisme en Ile-de-France, association loi 1901- 43bis rue de Cronstadt - 75015 Paris

Directeur de la Publication: Jean-Marc Monguillet, Président de l'association

Comité Editorial: C.Aspe, MP.Bouhelier, M.Feroldi, C.Kermagoret, PM. Lepeudry, Y.Mokkadem, JM.Monguillet.

8 Contact: groupecom@autisme-en-idf.org

Dépot légal: février 2019 - ISSN: 2647-820X

Imprimé à l'ESAT de la Grange Saint-Louis - 23 avenue Charles Edouard Jeanneret, ZI Technoparc, 78300 Poissy